



GCP/RAF/441/GER

« Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

**ATELIER DE
MISE EN PLACE DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL
SUR LES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
ET
DU COMITÉ DE PILOTAGE NATIONAL DU PROJET
RAPPORT FINAL**



Bangui - République Centrafricaine, 09 Décembre 2010



**Ministère fédéral
de l'Alimentation, de l'Agriculture et
de la Protection des Consommateurs**

GCP/RAF/441/GER

*« Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers
la gestion durable des produits forestiers non ligneux »*

**ATELIER DE
MISE EN PLACE DU COMITÉ CONSULTATIF NATIONAL
SUR LES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX
EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
ET
DU COMITÉ DE PILOTAGE NATIONAL DU PROJET**

RAPPORT FINAL

Bangui - République Centrafricaine, 09 Décembre 2010

Projet financé par



**Ministère fédéral
de l'Alimentation, de l'Agriculture et
de la Protection des Consommateurs**

Ce rapport fait partie d'une série de documents de travail du Projet GCP/RAF/441/GER «Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux ».

Ce document a été réalisé avec l'aide financière du Ministère Fédéral d'Allemagne pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Protection des Consommateurs. Son contenu relève de la seule responsabilité de la FAO et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position du Ministère Fédéral de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Protection des Consommateurs.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le document exprime les opinions de l'auteur et ne reflète pas nécessairement celles de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

SOMMAIRE

SOMMAIRE	v
ABREVIATIONS	vi
1. Introduction	1
1.1 Contexte	1
1.2 Objectif	1
2. Présentation de l'atelier	2
2.1 Ouverture de l'Atelier	2
2.2 Déroulement des travaux de l'atelier	3
2.2.1 Présentation de l'état de la mise en œuvre du PTA 2010 (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonateur National du Projet)	4
2.2.2 Présentation des objectifs, résultats attendus et activités du Projet (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonateur National du Projet).....	4
2.2.3 Attentes et engagements du gouvernement de la RCA (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonateur National du Projet)	5
2.2.4 Stratégie d'internalisation des Directives sous-régionales sur les PFNL dans la loi nationale (Par Emmanuel Melvis NGOUBANGO, Consultant Juriste).....	5
2.2.5 Présentation du processus de l'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour le développement du secteur PFNL en RCA (Par Félicien Bob KONZI SARAMBO, Consultant Principal en charge de la SNPA PFNL)	6
2.2.6 Question-débats sur les présentations	8
2.2.7 Présentation des termes de référence du Comité Consultatif National et sa mise en place (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonateur National du Projet).....	9
3. Conclusions et recommandations	11
Annexe 1 : Termes de références et programme de l'atelier	12
Annexe 2 : Discours de la Représentante de la FAO en République Centrafricaine, lu par Etienne Tournesol BAMA	17
Annexe 3 : Discours d'ouverture du Représentant du Ministre des Eaux et Forêts	19
Annexe 4 : Note conceptuelle sur les démarches de l'élaboration de la stratégie nationale	21
Annexe 5 : Liste des participants	24
Annexe 6 : Communiqué final de l'atelier de lancement CCN et Comité de Pilotage du Projet GCP/RAF/441/GER du 09 Décembre 2010 dans la salle de Conférence du Ministère des Eaux et Forêts, Bangui, RCA	27
Annexe 7 : Présentations	30

ABREVIATIONS

AFD	Agence Française de Développement
CAPMEA	Centre de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Artisanales
CCN	Comité Consultatif National
CNP	Coordonnateur National du Projet
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
CP	Comité de Pilotage
DSRP	Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECOFAC	Ecosystèmes Forestiers de l'Afrique Centrale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GTBAC	Groupe de Travail Biodiversité de l'Afrique Centrale
GTZ	Coopération Allemande Technique
IFB	Industries Forestières de Batalimo
MEFCP	Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisations de la Société Civile
PARPAF	Projet d'Appui à la Réalisation de Plans d'Aménagement Forestier
PFN	Point Focal National
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PGPRF	Programme de Gestion Participative des Ressources Forestières
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMEF	Petites et Moyennes Entreprises Forestières
PMI	Petites et Moyennes Industries
PSFE	Programme Sectoriel Forêt et Environnement
PTA	Plan de Travail Annuel
RCA	République Centrafricaine
SCAD	Société Centrafricaine de Déroulage
SGT	Sous Groupe de Travail
SNPA	Stratégie Nationale et Plan d'Action
UE	Union Européenne
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
WWF	World Wide Fund for Nature

1. Introduction

1.1 Contexte

Dans le cadre des activités du Projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » (PFNL), un atelier a été organisé le jeudi 09 décembre 2010 dans la salle de conférence du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche à Bangui en République Centrafricaine en vue du lancement des activités du Comité Consultatif National (CCN) sur les PFNL et du Comité de Pilotage du Projet en RCA.

Cet atelier a vu la participation des responsables des différents départements ministériels notamment ceux du Ministère des Eaux et Forêts Chasse et Pêche, du Ministère de l'Environnement, du Ministère de l'Enseignement Supérieur, du Ministère de Développement Rural, des centres de recherche, des organisations non gouvernementales (ONG) locales, des organisations de bases comprenant les représentants des producteurs, commerçants des PFNL, peuples autochtones et autres organisations qui sont potentiellement les parties prenantes dans la mise en œuvre du Projet (Cf. liste en annexe 6).

La tenue de cette première réunion du CCN permet de formaliser la mise en place de cette structure d'appui au Projet GCP/RAF/441/GER, de lancer le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour le développement des PFNL en RCA, de présenter la démarche préconisée pour l'internalisation des Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des produits forestiers non ligneux d'origine végétale en Afrique centrale aux différents acteurs concernés pour la proposition au gouvernement des textes d'application en matière de PFNL.

A cet effet, l'occasion a été donnée également au Comité de Pilotage National en tant qu'organe de suivi-évaluation du Projet de faire un état des lieux de l'avancement des activités nationales du projet, assurer une bonne synergie des actions et des partenaires et donner l'orientation technique et opérationnelle pour la bonne mise en œuvre du Projet.

1.2 Objectif

L'objectif global de l'atelier était de contribuer à la mise en œuvre du Projet GCP/RAF/441/GER par la mise en place du CCN en République Centrafricaine afin de faciliter la collaboration entre tous les acteurs impliqués dans le secteur PFNL.

Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient de :

- Mettre en place le Comité Consultatif National (CCN) et discuter les synergies avec le Sous Groupe de Travail (SGT) PFNL de la COMIFAC ;
- Mettre en place le Comité de Pilotage National (CP) ;
- Présenter aux autorités et aux différents acteurs, la démarche préconisée pour l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL dans la République Centrafricaine (voir commentaire précédent sur le même sujet) ;
- Présenter les grandes étapes et lancer le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action PFNL ;
- Présenter l'état de mise en œuvre du PTA 2010 de la composante du projet GCP/RAF/441/GER en RCA.

2. Présentation de l'atelier

2.1 Ouverture de l'Atelier

La cérémonie d'ouverture était placée sous la direction du Ministre des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche **Emmanuel Bizot**, empêché représenté par l'Inspecteur des Eaux et Forêts **Martin Gbafolo**.

Deux interventions ont ponctué cet atelier, celle de Monsieur Etienne **Tournesol Bama**, au nom de la Représentante Résidente de la FAO, empêché, suivie du discours du Ministre en charge des forêts, prononcé par son représentant, **Martin Gbafolo**.

Discours du Représentant de la FAO

Dans son discours (Cf. Annexe 2) Monsieur **Bama Tournesol Etienne**, a au nom de la Représentante Résidente de la FAO mentionné le fait que les forêts de l'espace COMIFAC regorgent un potentiel important de diversité biologique que sont les produits forestiers non ligneux. La mise en place du présent Comité Consultatif National et le Comité de Pilotage constituera une plate forme d'échanges au plan national et servira d'appui au sous groupe de travail PFNL de la COMIFAC qui sera intégré dans le Groupe de Travail Biodiversité Afrique Centrale (GTBAC). M. Bama a exprimé sa gratitude à l'endroit du gouvernement de la République Centrafricaine pour sa détermination en faveur de la promotion de la gestion durable des forêts et des PFNL comme outils de lutte contre la pauvreté. Il a rappelé la contribution de la FAO dans le cadre d'un appui sous régional au Congo, au Gabon et à la RCA pour le renforcement de la sécurité alimentaire à travers le Projet GCP/RAF/441/GER.

Pour finir ce discours il a rappelé aux participants que cet atelier marque le démarrage effectif des activités du Comité Consultatif National sur les PFNL et contribuera à une meilleure compréhension de la mission et aussi la tenue de la première réunion du Comité de Pilotage qui veillera sur l'Etat de la mise en œuvre du Projet GCP/RAF/441/GER. Selon lui les résultats de cet atelier permettront davantage aux acteurs concernés du secteur PFNL de s'approprier des différents processus de la mise en place d'un environnement favorable au développement du secteur PFNL en République Centrafricaine.

Discours du Représentant du Ministre des Eaux Forêts (Cf. Annexe 3)

Le représentant du Ministre, **Martin Gbafolo** a d'abord salué très chaleureusement les participants et remercié la FAO pour les appuis indéfectibles qu'elle ne cesse d'apporter à la République Centrafricaine dans le cadre du renforcement de la sécurité alimentaire à travers les PFNL qui en fait constituent une bonne opportunité de lutte contre la pauvreté dans le contexte du changement climatique Il a rappelé l'assistance que le lancement des activités de la plate forme s'intègre dans la vision de la politique globale du gouvernement de la République Centrafricaine, exprimée dans le Document de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) relatif au Pilier 3 qui vise la diversification de l'économie à travers la valorisation des ressources naturelles résumé dans les axes 2 et 3 qui concerne l'implication active des populations dans la gestion durable des ressources du secteur et l'accroissement des retombées sur les pauvres et le renforcement des capacités des institutions publiques et l'application des textes.

Enfin pour finir son discours il a exhorté, les participants des différents départements ministériels présents, les représentants des partenaires aux développements et les organisations de la société civile à s'impliquer activement dans les différentes étapes de ce processus en vue de l'appropriation des acquis du Projet à la fin par le pays et nos communautés rurales. Il a rappelé que cet atelier est une occasion pour les participants de s'informer sur les objectifs, les activités et les stratégies de mise en œuvre du projet en RCA. Et aussi de s'échanger les visions en vue d'une harmonie d'action entre les différents Ministères et Organismes de développement, ceci en vue de répondre aux attentes de la population à la base.

Après les discours d'ouverture, la séance a été suspendue pour permettre le retrait des officiels et la mise en place du présidium composé ainsi qu'il suit :

- Modérateur : M. Hervé MAÏDOU, Directeur Adjoint du Projet PARPAF ;
- 1^{er} Rapporteur : M. Pierre OUANGBAO, Cadre du Ministère de l'Environnement et de L'Ecologie et Responsable de la ZCV Mourou-Fadama ;
- 2^{ème} Rapporteur : M. Barthélemy DIPAPOUNDJI, Directeur des Affaires Juridiques et du contentieux au MEFCP.

2.2 Déroulement des travaux de l'atelier

Aussitôt après l'installation du présidium et la présentation des participants, le modérateur de l'atelier Monsieur Hervé Maïdou a pris la parole pour passer en revue le programme de l'atelier suivi des amendements formulés par les participants.

Suivant le programme proposé, six exposés ont été présentés notamment :

- L'état de la mise en œuvre du PTA 2010 ;
- Les objectifs, résultats attendus et activités du projet ;
- Les attentes et engagements du gouvernement de la RCA ;
- La stratégie d'internalisation des Directives sous-régionales sur les produits forestiers non ligneux dans la loi nationale ;
- Le processus de l'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour le développement du secteur PFNL en RCA ;
- Les termes de références du Comité Consultatif National et sa mise en place.

Ces points ont été respectivement présentés par :

- Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonnateur National du Projet ;
- Emmanuel Melvis NGOUMBANGO, Consultant Juriste ;
- Bob Félicien KONZI-SARAMBO, Consultant National Principal en chargé de l'élaboration de la SNPA-PFNL.

En vue de faciliter la compréhension des activités du Projet, la première série des présentations faites par le coordonnateur national concerne l'état de mise en œuvre du PTA 2010, les objectifs, résultats attendus et activités du Projet GCP/RAF/441/GER et les attentes et engagements du gouvernement de la République Centrafricaine.

2.2.1 Présentation de l'état de la mise en œuvre du PTA 2010 (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonateur National du Projet)

Le Coordonateur National du Projet a axé son exposé sur le Plan de Travail Annuel (PTA) 2010 (Cf. Annexe 4.1). D'après le Coordonateur National du Projet pour l'année 2010 les activités mises en œuvre se résument à :

- La réalisation des études de base socioéconomique sur les sites pilotes en vue d'étudier la situation existante et à dégager les priorités qui nécessitent l'appui technique du projet GCP/RAF/441/GER. Ces études ont été réalisées pour le site de la Lobaye y compris les enquêtes en milieu urbain. Elles seront réalisées au plus tard le 25 décembre 2010 pour le site de l'Ouham. Le Projet a connu un problème réel de moyen logistique qui a freiné le bon déroulement des études de base selon le calendrier qui avait été établi ;
- L'amélioration du cadre légal et juridique du secteur PFNL en vue d'assurer l'utilisation durable de ces produits et améliorer ainsi les conditions de vie des populations. Les activités à mettre en œuvre portent sur l'internalisation des Directives sous-régionales sur les PFNL d'origine végétale. Un consultant juriste a été recruté depuis novembre 2010 et son contrat prendra fin au début du mois de Juin 2011. Actuellement, il est en train de faire un état des lieux des textes et lois relatifs aux PFNL en RCA ;
- L'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour le développement du secteur PFNL. Trois consultants ont été recrutés en fin novembre 2010 et travailleront entre 35 à 40 jours pendant trois mois. Cette équipe compte :
 - Un consultant principal en charge de l'élaboration de la SNPA PFNL et de revues des programmes et politiques nationales liés aux secteurs forêts-environnement, Développement rural, Commerce et PME-PMI ;
 - Un consultant socio-économiste ;
 - Un consultant chargé des techniques de gestion durable des PFNL.

2.2.2 Présentation des objectifs, résultats attendus et activités du Projet (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonateur National du Projet)

Le Coordonateur National du projet Monsieur Bruno BOKOTO DE SEMBOLI a présenté les objectifs, les résultats et les indicateurs du Projet (Cf. Annexe 4.2). En introduction il a annoncé que le Projet est exécuté dans trois pays qui sont le Congo, le Gabon et la RCA et s'est appesanti sur les problèmes à résoudre dans le cadre du Projet qui se résume par l'inadéquation du droit foncier et la législation gouvernant l'exploitation commerciale des PFNL, la capacité limitée des acteurs impliquées dans la gestion durable des PFNL. Il a ressorti qu'il y'a un manque d'information et de connaissances techniques en matière de gestion durable de PFNL.

D'après le Coordonateur National du Projet l'objectif assigné à ce Projet est de contribuer à une gestion durable des PFNL par le biais d'une participation active des communautés en vue de l'amélioration de leur moyen d'existence. Il s'agit d'une manière globale de promouvoir le secteur PFNL à travers la promotion des PME-PFNL au même titre que la filière du bois d'œuvre.

Il a présenté plusieurs résultats à atteindre tant au niveau régional que national, ainsi que les indicateurs. L'orateur a insisté sur le fait que les résultats de l'exécution nationale du Projet s'inscrivent dans le résultat 2 qui se résume par « Les communautés et les ménages sur les sites pilote sont engagés dans une gestion durable des PFNL ».

2.2.3 Attentes et engagements du gouvernement de la RCA (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonateur National du Projet)

Concernant les attentes et engagements du gouvernement (Cf. Annexe 4.3), Monsieur Bruno BOKOTO DE SEMBOLI a évoqué que ce projet intègre la politique nationale définie dans le DSRP, Pilier 3 qui se résume par la diversification de l'économie à travers la valorisation des ressources naturelles. Ensuite il a présenté les zones pilotes retenues pour la République Centrafricaine qui sont l'Ouham et la Lobaye. Selon le Coordonateur National, ces sites disposent des atouts pour la mise en œuvre de ce projet à travers la disponibilité des PFNL, l'existence des organisations informelles de valorisations et de commercialisation, capitalisent les acquis des Projets du gouvernement dans la zone (ECOFAC avec l'Union Européenne, le PGPRF avec la GTZ).

Pour confirmer l'engagement du gouvernement, il a signalé qu'un local est déjà acquis pour abriter le bureau du projet dans l'enceinte du MEFCP et qu'un Point Focal du projet a été nommé par le gouvernement centrafricain. Enfin pour terminer sa présentation, il a présenté les attentes du gouvernement qui se résument comme suit:

- La mise en œuvre effective du projet ;
- L'implication des communautés de base dès la première année par le renforcement des capacités (formation, appui technique, financier, organisation des circuits de commercialisation) ;
- A la fin du Projet un transfert de compétence est réalisé ;
- La durée du Projet trop courte par rapport aux résultats attendus.

2.2.4 Stratégie d'internalisation des Directives sous-régionales sur les PFNL dans la loi nationale (Par Emmanuel Melvis NGOUBANGO, Consultant Juriste)

Concernant la Stratégie d'Internalisation des Directives sous-régionales sur les PFNL (Cf. Annexe 4.5), le consultant juriste a fait le point sur les Directives sous-régionales PFNL en rappelant d'abord le contexte de mise en place des Directives sous-régionales au sein de la COMIFAC, la structure du document qui comprend: les dispositions générales, les questions d'accès aux PFNL, les filières PFNL, les dispositions fiscales, les infractions et enfin les dispositions institutionnelles et finales. En présentant les différentes parties des Directives sous-régionales, le consultant a mis l'accent sur les différents sujets qui sont traités tout en donnant la description y relative. Ensuite il a profité de cette occasion pour présenter la feuille de route pour cette internalisation de ces Directives qui est résumé comme suit :

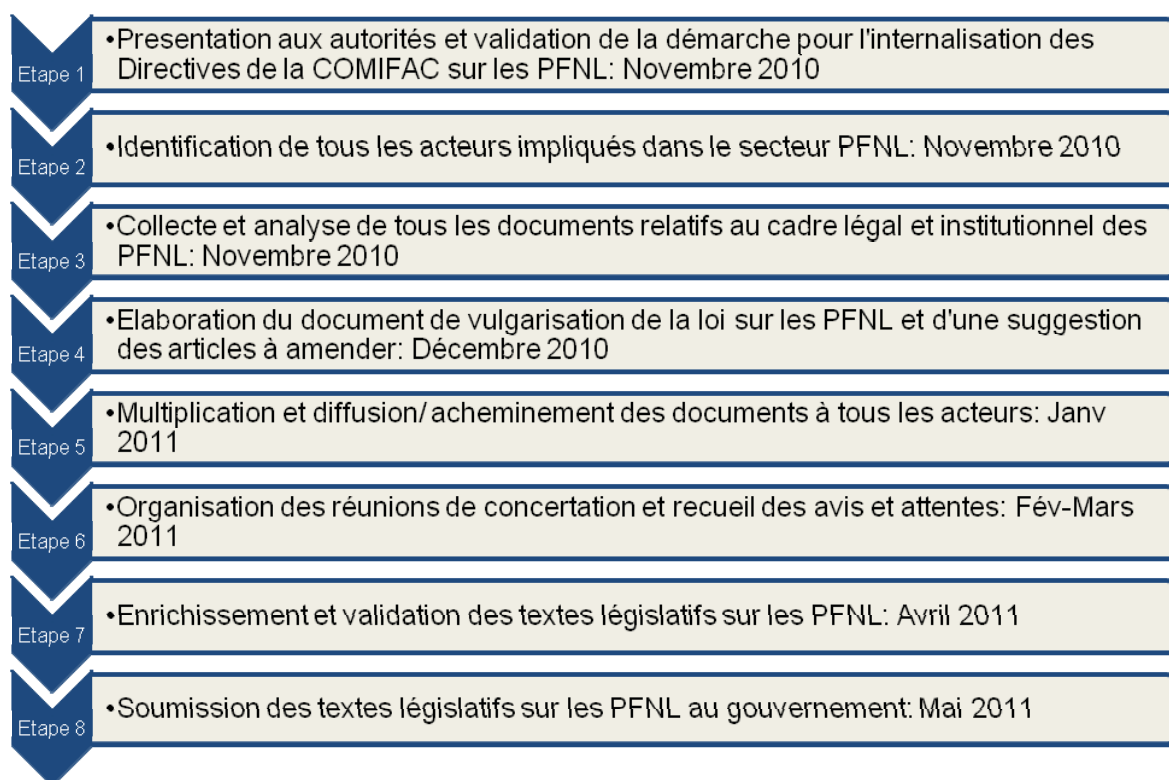


Figure 1: Démarche d'internalisation des Directives sous-régionales PFNL dans le cadre légal de la RCA

2.2.5 Présentation du processus de l'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour le développement du secteur PFNL en RCA (Par Félicien Bob KONZI SARAMBO, Consultant Principal en charge de la SNPA PFNL)

En introduction de sa présentation (Cf. Annexe 4.6), le consultant a rappelé que la stratégie nationale PFNL regroupe la liste des lignes d'actions prioritaires pour le développement durable du secteur PFNL en RCA et que c'est un processus négocié par les parties prenantes (Etat, secteur privé, communautés à la base, société civile). Le contenu du document devrait présenter une analyse de la situation, une vision à long terme du pays et des axes prioritaires définis en vue de l'amélioration des moyens d'existence des parties prenantes. Ce document doit ressortir aussi les indicateurs établis de suivi pour le développement durable du secteur PFNL.

Ensuite il a présenté ce que doit être la forme de la stratégie nationale, en tant que document écrit, à savoir:

- Les orientations stratégiques ;
- Les engagements des acteurs : Gouvernement, Partenaires au développement etc. ;
- Des opportunités pour les réformes des cadres juridiques, légaux, institutionnelles voire de politique en matière d'éducation, information et communication.

Le consultant a saisi l'opportunité pour présenter le déroulement du processus qui devrait commencer par :

- L'identification des acteurs clés en vue de leur implication dans le processus en se demandant pourquoi et comment ils peuvent participer ;
- La facilitation en écoutant et aidant les parties prenante à s'exprimer ;
- La modération par l'implication des parties prenantes dans les négociations et la recherche de compromis.

Selon le présentateur, à cet effet il faut mobiliser les parties prenantes afin d'arriver à une vision commune négociée des priorités et leur appropriation du processus.

Il a saisi l'occasion pour informer les participants que la finalité est d'arriver à un document fixant la stratégie de développement du secteur PFNL, qui doit :

- Etre validé par les parties prenantes ;
- Approuvé par le gouvernement ;
- Servir à toutes les réglementations, incitations durables (écologique, sociale, économique), formations, transfert de technologie, renforcement des capacités, etc. ;
- Clarifier la contribution de l'aide internationale pour le secteur PFNL.

Selon le consultant les étapes prévues pour l'élaboration du document sont récapitulées dans le tableau ci-après :

Activités	Période												
	2011			2010									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
a) Elaboration des termes de référence pour la première phase (phase diagnostique)													
b) Recrutement et mise en place de l'équipe chargée de l'élaboration de la stratégie													
c) Atelier d'information des autorités du pays sur l'élaboration de la stratégie													
d) Réalisation de la phase diagnostique : étude socio-économique, études gestion durable descentes sur le terrain, mission de supervision CNP, PFN, consolidation des informations et rédaction du rapport de la phase diagnostique													
e) Restitution et validation de la phase diagnostique et des stratégies													
f) Elaboration du plan d'action													
g) Restitution et validation de la stratégie SNPA PFNL													
h) Soumission de la stratégie au Gouvernement et multiplication quelques exemplaires													

Tableau 1: Etapes prévues pour l'élaboration de la SNPA

Ainsi, il a saisi l'occasion pour informer les participants sur le rôle que doit jouer le Comité Consultatif National dans le processus, qui consistera à suivre :

- Quels résultats vise-t-on d'ici 5-10 ans ?
- Quelles sont les lignes directrices qui doivent être suivies pour atteindre les différents objectifs (qui peuvent se regrouper en une dizaine) ?
- Quelles sont les actions possibles ? (Liste)
- Quelles sont les obstacles et potentialités pour atteindre ces objectifs ?
- Quelles sont les priorités ?

Pour finir son exposé, le consultant a rappelé que les éléments suivant demeurent le fondement du document, à savoir :

- La promotion de la gestion durable à travers une approche fondée sur le genre et l'intégration des groupes vulnérables (population autochtone, femmes, jeunes etc.) et les écosystèmes ;
- Le développement des marchés et des filières ;
- Le renforcement des capacités des parties prenantes ;
- Le partenariat et la recherche/développement ;
- L'amélioration du cadre légal et institutionnel et légal.

2.2.6 Question-débats sur les présentations

Ouvrant les débats, sur les présentations, le modérateur a pris la parole pour faire un tour sur la présentation du coordonnateur national, du consultant juriste et du consultant en charge de l'élaboration de la SNPA PFNL avant d'ouvrir le débat. Les questions ont porté sur : le retard dans la mise en œuvre du Projet dû au manque de moyen roulant ; pourquoi la zone d'action du Projet est limitée à la Lobaye et l'Ouham et pourtant certaines régions de la RCA regorgent d'énormes potentialités en PFNL ; et pourquoi l'exploitation des PFNL est-elle limitée aux domaines forestiers permanent comme le prévoit le Code Forestier? L'élaboration de la SNPA PFNL sera-elle limitée aux sites pilotes du Projet ou à tout le pays ?

Les participants ont relevé qu'il faut d'abord adapter les démarches pour l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL au contexte national. D'après les participants, les élections présidentielles du 23 janvier en 2011 en RCA risquent de constituer une contrainte au respect de ce calendrier ; ensuite le contrat du consultant juriste peut arriver à terme avant l'approbation du document par le gouvernement.

Les participants ont déploré le retard que le projet a accusé depuis son démarrage, et ont invité le Comité Consultatif National à faciliter l'internalisation des Directives sous-régionales pour éviter le retard en vue d'améliorer le cadre juridique en RCA.

A titre de contribution, le Chargé de Mission au PME-PMI a informé les participants que le Ministère en charge des PME-PMI réhabilitera dès janvier 2010 le Centre de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises Artisanales (CAPMEA) qui a pour objectif de fournir des appuis financiers pour les activités des Petites et Moyennes Entreprises en place et de mobiliser les ressources financières pour le développement des PME-PMI en RCA. Les activités du GCP/RAF/441/GER sont venus à point nommé, les acteurs les plus concernés sont les jeunes diplômés sans emploi, les femmes, les organisations d'autopromotion communautaire organisées.

En réponse aux questions, le coordonateur national du projet a mentionné concernant les moyens roulants que le véhicule du projet est déjà disponible et que concernant les zones où le déplacement nécessitera deux véhicules, un véhicule du Ministère aménagé à cet effet pourrait servir d'appui. Quand aux zones d'action du projet, il a informé l'assistance que ce choix des sites pilote de l'Ouham et de la Lobaye, est lié au budget affecté à la mise en œuvre du projet qui ne pourra pas couvrir tout le territoire centrafricain et aux activités socioéconomiques liées aux PFNL qui peuvent servir de point d'entrée.

En ce qui concerne l'exploitation des PFNL dans les domaines forestiers permanents, le consultant juriste a informé l'assistance que l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL d'origine végétale vient combler ce vide pour intégrer les domaines forestiers non permanents renfermant une grande potentialité en PFNL.

Concernant l'élaboration de la SNPA PFNL, le consultant principal en charge de la SNPA PFNL a informé l'assistance qu'il s'agit d'élaborer un document de politique nationale, ce qui sera réalisé par une revue de littérature nationale sur les PFNL, les interviews avec les personnes ressources dans les différents écosystèmes de la RCA, voire des consultations locales si cela s'avère nécessaires. Il a informé l'assistance que cette planification sera stratégique conformément au concept note élaboré à cet effet (Cf. Annexe 5)

2.2.7 Présentation des termes de référence du Comité Consultatif National et sa mise en place (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonateur National du Projet)

Le coordonateur national a d'abord présenté les objectifs du Comité Consultatif National (Cf. Annexe 4.6) qui se résument par l'appui aux activités du sous-groupe de travail sur les PFNL en Afrique centrale au sein de la COMIFAC en échangeant sur les aspects de la meilleure valorisation des PFNL.

Il a saisi l'occasion pour rappeler le contexte de la mise en place du CCN qui est dû à une classification complexe des PFNL, l'existence d'un cadre légal, politique, institutionnel inapproprié, le fait que les filières PFNL sont informelles, l'inexistence ou l'absence de financement des PME-PFNL, l'insuffisance d'information sur les marchés de PFNL et le besoin en renforcement des capacités des acteurs. Malgré l'importance socioéconomique du secteur PFNL du point de vue sécurité alimentaire et lutte contre la pauvreté, le secteur PFNL souffre de plusieurs contraintes parmi lesquelles une classification des PFNL complexe, un cadre légal, politique, institutionnel inapproprié, un caractère informel de la filière, une absence de financement des PME-PFNL et insuffisance d'information sur les marchés, et enfin le besoin de renforcement des capacités dans le secteur.

A cet effet il a présenté les acteurs qui devraient faire partie du CCN, qui se résument comme suit :

- Etat/Secteur Public : COMIFAC, Eaux et Forêts, Environnement, Plan, Agriculture, PME-PMI, Commerce, Sécurité Publique, Parlement, Finance ;
- Partenaires au développement: AFD, WWF, UICN, UE, Banque Mondiale, FAO ;
- Société civile : ONG, associations ;
- Secteur Privé : concessionnaires forestiers, responsables des PME-PFNL ;
- Population à la base : Commerçants, producteurs, populations locales et autochtones.

Il a rappelé que la tâche du CCN est de faire des suggestions au SGT-PFNL au sein de la COMIFAC, de faciliter une meilleure prise en compte des PFNL dans les politiques PSFE/DSRP, de servir de cadre d'échanges d'expériences et de partage de diffusion des résultats de recherche (Plate forme nationale multi-acteurs), et d'appuyer l'administration en charge des forêts à prendre en compte les PFNL dans ses politiques, cadres juridiques pour le développement de la filière.

Immédiatement après la présentation, les participants ont procédé à la mise en place du bureau du CCN dont le choix des personnes qui seront désignés doit tenir compte de leur disponibilité à participer aux activités de cette entité, ainsi le bureau se compose comme suit :

- Présidence : Ministère des Eaux et Forêts ;
- Vice Présidence : Ministère des PME-PMI ;
- Secrétariat Technique : Coordination nationale FAO PFNL et société civile ;
- Membres Statutaires :
 - Les Ministères : Eaux et Forêts, CES, Environnement, Plan, Agriculture, Santé, Communication, PME-PMI, Transport, Commerce, Administration du Territoire, Défense, Parlement, Finance, Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifiques (Université), Tourisme et les Chambres consulaires ;
 - Secteur privé : IFB, SCAD, PME-PFNL ;
 - Populations à la base : communautés locales et autochtones ;
 - Partenaires au développement : AFD, WWF, UICN, UE, FAO ;
 - Société civile : ONG, associations.

Il faut noter que pour le poste de vice-présidence, il a été procédé à un vote qui a donné comme résultat l'élection du Ministère PME-PMI au poste de Vice-Président par 21 voies contre 10 voies pour la société civile. Les participants ont relevé que la suggestion de la COMIFAC à ce poste ne donne pas place aux autres acteurs de s'approprier du processus.

3. Conclusions et recommandations

Conformément aux objectifs de l'atelier défini dans les termes de référence, il est estimé que les principaux résultats ont été atteints (Cf. Annexe 7) mais à la suite des débats les recommandations suivantes formulées ont été retenues :

- Formaliser par un Arrêté ministériel le Comité de pilotage du Projet et le Comité Consultatif National sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) ;
- Prendre en compte, dans le cadre de la revue de la politique, tous les textes légaux et réglementaires relatifs au développement des PME/PMI.

Annexe 1 : Termes de références et programme de l'atelier

1. Contexte Justification

Le Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » (GCP/RAF/441/GER) mène ses activités au Gabon, République du Congo et République Centrafricaine (RCA) avec une coordination régionale basée à Yaoundé, Cameroun. Le projet, financé par le Gouvernement Allemand durera trois ans. Il a commencé en Octobre 2009 et contribue à l'amélioration des moyens d'existence des communautés d'Afrique Centrale qui dépendent de la forêt, plus spécifiquement aux deux objectifs à long terme :

- a) Une meilleure conservation et gestion des ressources en PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré ;
- b) Les moyens d'existence et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, sont accrus grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement.

Les PFNL sont utilisés par les populations rurales et urbaines pour satisfaire leurs besoins de subsistance, mais aussi comme source de revenus et d'emplois. Ils procurent de la nourriture, des plantes médicinales, des plantes ornementales, de l'énergie, des matériaux de construction, des équipements de pêche, des ustensiles divers qui ont une grande valeur socioculturelle et économique. Ils font aussi l'objet d'un commerce au niveau local, national, régional et international et contribuent de ce fait aux économies des pays d'Afrique centrale.

En général, la collecte et la commercialisation des PFNL au niveau local sont essentiellement les activités des populations pauvres. C'est la raison pour laquelle toute action visant à développer le secteur des PFNL rentre dans la stratégie de lutte contre la pauvreté au même titre que le développement du secteur agricole.

Cependant, malgré leur importance reconnue et leur potentiel énorme, les PFNL sont toujours très peu valorisés. Par ailleurs, la contribution des PFNL à la lutte contre l'insécurité alimentaire et à l'économie nationale n'est pas encore appréhendée. Le secteur des PFNL est caractérisé par les contraintes suivantes:

- Une terminologie et une classification/catégorisation complexe ;
- Un cadre légal, politique et institutionnel inapproprié ;
- Une inorganisation des acteurs des filières de ces produits ;
- Un accès difficile au financement pour les Petites et Moyennes Entreprises Forestières (PMEF) menant des activités sur les PFNL ;
- Une insuffisance d'information sur les marchés pour les producteurs et d'autres acteurs impliqués dans les filières des PFNL ;
- Un besoin en renforcement des capacités des acteurs pour mieux valoriser le secteur.

Face à ces enjeux et défis qui affectent les institutions gouvernementales, les bailleurs de fonds, les partenaires au développement et les institutions de recherche ont jugé opportun de mettre sur pied un comité consultatif national sur les PFNL en RCA afin de mieux promouvoir ces produits dans les stratégies nationales du pays.

Les Chefs d'Etat du Cameroun, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale, de la RCA et du Tchad ont signé en mars 1999, une déclaration appelée « Déclaration de Yaoundé » dans laquelle ils ont manifesté leur attachement au principe de conservation de la biodiversité et de la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. Cette déclaration recommande entre autres de promouvoir des forums d'échanges, tel que visé par le SGT-PFNL.

Par ailleurs, l'article 6 de la décision N° 0002/PDT/COMIFAC portant création du GTBAC stipule que des sous-groupes peuvent être créés au sein de ce groupe. Parmi les activités pouvant être menés par ses sous-groupes figure la promotion des échanges sur certaines thématiques émergentes de la biodiversité comme les PFNL.

C'est dans cette optique que les différents acteurs lors de l'atelier organisé à Douala, Cameroun en novembre 2007 par la COMIFAC et la FAO avec l'appui de la GTZ dans le cadre du projet GCP/RAF/398/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion et l'utilisation durable des PFNL » avaient recommandé la création d'un SGT-PFNL. L'existence de ce SGT-PFNL constituerait donc un des premiers pas vers l'effort et la participation des acteurs à une vision commune du secteur PFNL dans la sous-région

La tenue de cette première réunion du CCN permet de formaliser sa mise en place comme structure d'appui au Projet GCP/RAF/441/GER, de lancer le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action national pour le développement des PFNL en RCA, de présenter la démarche préconisée pour l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL végétaux aux différents acteurs concernés en vue de la proposition au gouvernement des textes d'application en matière de PFNL.

A cet effet, l'occasion sera donnée aussi au Comité de Pilotage en tant qu'organe de suivi-évaluation du Projet de faire un état des lieux de l'avancement des activités nationales du projet, assurer une bonne synergie des actions et des partenaires et donner l'orientation technique et opérationnelle pour la bonne mise en œuvre du Projet.

2. Objectif

L'objectif global de l'atelier est de contribuer la mise en œuvre du Projet GCP/RAF/441/GER par la mise en place du CCN en République Centrafricaine afin de faciliter la collaboration entre tous les acteurs impliqués dans le secteur PFNL.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cet atelier sont de :

- Mettre en place le Comité Consultatif National (CCN) et préparer la contribution du CCN à la réunion du SGT PFNL de la COMIFAC ;
- Mettre en place le Comité de Pilotage National (CP) ;

- Présenter aux autorités et aux différents acteurs, la démarche préconisée pour l'internalisation des Directives sous-régionales PFNL d'origine végétale aux autorités de la République Centrafricaine (voir commentaire précédent sur le même sujet) ;
- Présenter les grandes étapes et lancer le processus d'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action PFNL ;
- Présenter l'état de mise en œuvre du PTA 2010 de la composante du projet GCP/RAF/441/GER en RCA.

3. Résultat attendus

Le Comité Consultatif National sur les PFNL en RCA et le Comité de Pilotage National du Projet sont mis en place ;

Les grandes étapes du processus d'élaboration de la SNPA PFNL et la démarche d'internalisation des directives sous-régionales PFNL de la COMIFAC discutées et approuvées par le CCN ;

Les activités du projet en 2010 sont analysées et des recommandations pour la mise en œuvre du Projet et surtout pour la planification pou 2011 sont formulées ;

Un rapport d'atelier comprenant :

- Des propositions d'amendement des démarches d'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action PFNL et de l'internationalisation des Directives sous-régionales sur les PFNL d'origine végétale ;
- Un planning des activités du CCN liées au SNPA PFNL et aux Directives sous-régionales sur les PFNL d'origine végétale.

4. Moyens

- 1 vidéo projecteur (FAO) ;
- 2 tableaux conférence (FAO) ;
- 1 modérateur : Herve MAÏDOU, Directeur du Projet PARPAF (Ayant déjà facilité l'atelier de lancement du Projet) ;
- Facilitateurs : (Secrétariat de l'atelier) Membres du Bureau de l'atelier ;
- Cinq consultants (juriste, SNAP PFNL, étude de base Lobaye) ;
- CNP et PFN ;
- Salle de Conférence du Ministère des Eaux et Forêts.

5. Documents de travail à distribuer

- Termes de références de l'atelier ;
- Note d'information No. 1 sur la présentation du Projet GCP/RAF/441/GER ;
- Termes de références du Comité Consultatif National sur les PFNL ;
- Termes de références du Comité de Pilotage ;

- Document de la démarche sur l'internalisation des Directives sous-régionales relatives aux produits forestiers non ligneux ;
- Document des démarches de l'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action en matière de produits forestiers non ligneux ;
- Un (1) bloc par participant ;
- Un (1) stylo à bille par participant ;
- Une (1) chemise à sangle par participant.

6. Programme

09 Décembre 2010		
Séance 1 : Ouverture, présentation du Projet et des études en cours		
08h00-08h15	Enregistrement des participants/es et installations participants/ invités	Secrétariat
08h15-09h00	Introduction à l'atelier <ul style="list-style-type: none"> - Présentation des participants/es - Présentation du programme - Discussion et adoption du programme Ouverture officielle de l'atelier Arrivée de son Excellence Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche Mots de bienvenue et discours d'ouverture <ul style="list-style-type: none"> - Représentant FAO en RCA - Ministre du Ministre des Eaux et Forêt - Retrait des Officiels - Mise en place du Présidium 	Modérateur
09h00-10h00	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des objectifs, résultats attendus, indicateurs du Projet (Coordonateur National) - Présentation du PTA 2010 de la RCA et son état d'avancement (Coordonateur National) - Attentes et engagements des gouvernements concernant le projet proposé (Point Focal) 	Modérateur
10h00-10h30	Pause-café	Comité d'organisation
10h30-11h30	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la démarche préconisée pour l'internationalisation des Directives sous-régionales PFNL aux autorités du pays (Consultant Juriste pour 15 mn) - Discussion (45 mn) 	Modérateur
11h30-12h30	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation des stratégie d'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action PFNL (Coordonateur National du Projet pour 15 mn) - Discussion (45 mn) 	Modérateur
12h30-13h30	Pause déjeuner	Comité d'organisation
Séance 2: Mise en place du Comité Consultatif National et du Comité de Pilotage, définition de feuilles de route		
13h30-14h00	Présentation des TdR du Comité Consultatif National sur les	Modérateur

	PFNL en RCA et présentation du Comité de Pilotage (Coordonateur National du Projet et Point Focal National pour 15 mn)	
14h00-15h00	Discussion et validation des TdR du Comité Consultatif National sur les PFNL en RCA	Modérateur
15h00-15h30	Elaboration des grands axes de la feuille de route du Comité Consultatif National sur les PFNL en RCA	Modérateur
15h30-16h30	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée du Représentant de la FAO à Bangui - Arrivée de son Excellence Monsieur le Ministre des EFCP - Lecture du communiqué final contenant des résolutions sur l'internalisation des directives, le processus de la stratégie nationale PFNL et le comité consultatif national sur les PFNL en RCA - Mise en place officielle du Comité Consultatif National sur les PFNL en RCA par le Ministre des EFCP - Mot du Représentant de la FAO - Discours de clôture par le Ministre des EFCP 	Modérateur
16h30-17h00	Fin des travaux et cocktail	Modérateur

Annexe 2 : Discours de la Représentante de la FAO en République Centrafricaine, lu par Etienne Tournesol BAMA

Excellence, Monsieur le Ministre des Eaux Forêts, Chasse et Pêche ;

Messieurs les chargés de mission et Inspecteurs centraux ;

Messieurs les Directeurs généraux ;

Distingués Invités ;

Chers Participants ;

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi à la fois un honneur et un privilège de prendre la parole au nom de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) à l'occasion de la cérémonie officielle de lancement des activités du Comité Consultatif National sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) et du Comité de Pilotage du Projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » en République Centrafricaine.

Comme vous le savez, les forêts des pays de l'espace COMIFAC renferment une diversité biologique remarquable y compris les produits forestiers non ligneux (PFNL). Au regard de cette diversité des ressources biologiques, ces pays ont massivement adhéré à la « Convention sur la Diversité Biologique ». La mise en œuvre de cet engagement est exprimée par l'harmonisation respective des politiques forestières et fiscales ainsi que la conservation de la diversité biologique définis dans l'axe stratégique 1 et 4 du plan de convergence de la COMIFAC.

Excellence Monsieur le Ministre,

Au niveau de la sous région Afrique centrale des efforts pour le développement du secteur PFNL, se sont traduits par plusieurs études et projets qui ont été menés sur les PFNL par une multitude d'acteurs. Cependant les résultats sont restés disparates, chaque acteur détient des informations qu'il pourrait mieux partager afin d'éviter les duplications. Mais malheureusement il n'existe pas de cadre de concertation.

C'est ainsi que dans le contexte de l'accord signé sur la demande des gouvernements de la République de la République centrafricaine du Congo, et du Gabon, autorisant l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) avec le Gouvernement allemand à fournir une assistance pour le renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux, que nous lançons aujourd'hui le Comité Consultatif National sur les produits forestiers non ligneux (PFNL).

Ce Comité Consultatif National mis en place ce jour, constituera une plate forme d'échange au plan national et servira d'appui au Sous Groupe de Travail PFNL de la COMIFAC qui sera intégré dans Groupe de Travail Biodiversité Afrique Centrale (GTBAC). C'est ainsi que je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer la gratitude de la FAO à l'égard du gouvernement de la République Centrafricaine pour sa mobilisation en vue de la promotion de la gestion durable de la forêt et des produits forestiers non ligneux en RCA en particulier. La FAO mettra tout en œuvre pour la l'atteinte de ces résultats.

Excellence Monsieur le Représentant du Ministre,

Cet Atelier marque le démarrage effectif :

- des activités du Comité Consultatif National sur les PFNL et contribuera à une meilleure compréhension de la mission ;
- et aussi la tenue de la première réunion du Comité de Pilotage qui veillera sur l'Etat de la mise en œuvre du Projet GCP/RAF/441/GER.

A cet effet, les résultats de cet atelier permettront davantage aux acteurs concernés du secteur PFNL de s'approprier des différents processus de la mise en place d'un environnement favorable au développement du secteur PFNL en République Centrafricaine.

Je suis convaincu du soutien du gouvernement de la République Centrafricaine pour le développement du secteur des produits forestiers non ligneux à travers les petites et moyennes entreprises en tant qu'outil de lutte contre la pauvreté en milieu rural et l'insécurité alimentaire.

Je vous remercie.

Annexe 3 : Discours d'ouverture du Représentant du Ministre des Eaux et Forêts

Monsieur le Représentant de la FAO ;

Honorables députés ;

Distingués invités ;

Mesdames, Messieurs.

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse, au nom de son excellence Monsieur Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche mes chaleureuses salutations et vous exprime ma gratitude pour avoir bien voulu répondre présent à l'atelier de lancement du comité Consultatif National sur les produits forestiers non ligneux et le Comité de pilotage du projet GCP /RAF/441/GER « Renforcement de la Sécurité Alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux » en RCA.

Je voudrais également remercier très sincèrement l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et la Coopération Allemande pour cet appui technique à la République Centrafricaine pour la consolidation de ses instruments de gestion durable des Produits Forestiers Non Ligneux.

Monsieur le Représentant de la FAO ;

Distingués invités ;

Le lancement conjoint du Comité Consultatif National sur les PFNL et du Comité de Pilotage dudit Projet permet aux parties prenantes de la République Centrafricaine de s'approprier du processus :

- D'élaboration de la stratégie Nationale Plan d'Action en matière des produits forestiers non ligneux (PFNL) ;
- D'internalisation des Directives sous-régionales en matière de Gestion durable des PFNL Végétaux en République Centrafricaine.

En effet face à l'ampleur de la pauvreté et aux défis du changement climatique, les produits forestiers non ligneux (PFNL) apparaissent comme une alternative aux sources de revenus, aux moyens de renforcement de la sécurité alimentaire durable et à la pleine réalisation du droit à une alimentation adéquate pour les communautés humaines de la République Centrafricaine.

A cet effet j'invite les participants à prendre part activement aux processus d'élaboration de ces deux documents qui constituent définitivement un fondement du développement durable du secteur PFNL en République Centrafricaine.

La plate forme dont nous lançons les activités aujourd'hui s'intègre dans la vision du gouvernement de la République Centrafricaine que dirige son Excellence le Pr. Faustin Archange TOADERA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement sous la Très Haute impulsion de son Excellence François BOZIZE YANGOUVONDA Président de la République, Chef de l'Etat, exprimée dans le Document de la Stratégie de Réduction de la

Pauvreté (DSRP) relatif au Pilier 3 qui vise la diversification de l'économie à travers la valorisation des ressources naturelles résumé dans les :

- Axe 2 : qui concerne l'implication active des populations dans la gestion durable des ressources du secteur et l'accroissement des retombées sur les pauvres ;
- Axe 3 : concernant le renforcement des capacités des institutions publiques et l'application des textes.

Distingués invités,

Il faudrait rappeler que le Comité Consultatif National sur les PFNL que nous lançons aujourd'hui dans le cadre du projet GCP/RAF/441/GER est une plate forme recommandée par la COMIFAC.

Ainsi j'exhorte, les cadres des différents départements ministériels présents, les représentants des partenaires aux développements et les organisations de la société civile de s'impliquer activement dans les différentes étapes de ce processus en vue de l'appropriation à la fin du Projet des acquis par le pays et nos communautés rurales.

Distingués invités Mesdames et Messieurs

Je saisis cette opportunité pour vous rappeler qu'au niveau national il existe déjà des acquis obtenus dans le cadre des différents projets exécutés par le gouvernement de la République Centrafricaine avec ses partenaires :

C'est pourquoi il est temps de capitaliser ces acquis pour le pays.

Distingués invités,

Votre participation à cet atelier permettra de vous informer sur les objectifs, les activités et les stratégies de mise en œuvre du projet en RCA. Tout en prenant soin de mettre votre expérience au service du pays à travers le Comité Consultatif National.

Ainsi dans le souci de cohérence et de recherche de synergie, il convient de saisir cette occasion pour mieux échanger en vue d'une harmonie d'action entre les différents Ministères et Organismes de développement, ceci en vue de répondre aux attentes de la population à la base.

La qualité, les compétences et l'expérience des experts présents à cet atelier me rassurent déjà que les échanges seront fructueux.

Tout en souhaitant plein succès à vos travaux, je déclare au nom de son excellence Monsieur le Ministre des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche, ouvert l'atelier de lancement du Comité Consultatif National sur les PFNL et le Comité de Pilotage du projet GCP/RAF /441/GER.

Je vous remercie.

Annexe 4 : Note conceptuelle sur les démarches de l'élaboration de la stratégie nationale.

Démarche à suivre pour la planification stratégique relative à la filière des PFNL en RCA

1. Contexte et justification

A l'heure actuelle, les PFNL améliorent considérablement les revenus des populations locales et donc leurs conditions d'existence. Le concept de PFNL met l'accent pour le moment sur les diverses gammes de produits autres que le bois d'œuvre. Le terme Valorisation signifie ici : « donner une importance accrue, faire la promotion des PFNL en leur donnant une valeur ajoutée plus importante » par une connaissance des produits, une meilleure organisation des producteurs, une mise en place de technologies simples et efficaces pour la transformation et le conditionnement et une organisation du circuit de commercialisation.

Cependant, il est difficile d'évaluer la contribution des PFNL à l'économie rurale et nationale. Ceci est du notamment à l'absence d'un cadre politique spécifique en la matière. L'élaboration de la SNPA PFNL vient donc combler ce vide afin de faciliter la mise en œuvre du DSRP, ainsi le projet GCP/RAF/441/GER de la FAO fournira un appui technique au Gouvernement Centrafricain dans l'élaboration d'une Stratégie Nationale/Plan d'Action pour le développement du secteur PFNL qui sera mise en œuvre par le Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche. Ce plan d'action devrait être élaboré de manière participative en incluant les différents acteurs concernés, y compris les institutions gouvernementales, les organisations non-gouvernementales, le secteur privé, les partenaires au développement, les populations locales et les peuples autochtones. Cet appui technique sera pour une durée d'une année, il inclura les consultations techniques et l'organisation des ateliers afin de réunir les différents acteurs et couches sociales concernées pour la prise en compte de leur vision dans le processus.

2. Objectifs

L'objectif global recherché est d'élaborer la Stratégie Nationale et un Plan d'Action pour le développement du secteur des PFNL en RCA afin de permettre aux producteurs de tirer le maximum de profits de la mise valeur de ces produits.

De façon spécifique, il sera question : i) d'élaborer un document de stratégie nationale pour le développement du secteur des PFNL en RCA qui tient compte des orientations nationales ; et ii) d'élaborer un document de plan d'actions sur cinq (5) ans assortis d'un budget de mise en œuvre.

L'atteinte de ces objectifs pourra se faire à travers le :

- Diagnostic de la situation économique, sociale, environnementale, juridique et institutionnelle pour une meilleure valorisation des PFNL ;
- Evaluation des politiques, Plans et programmes existants et identification de leurs liens pour le développement du secteur PFNL ;

- Evaluations des capacités politiques, institutionnelles, humaines, scientifiques et financières disponibles des différentes parties prenantes (Sociétés civiles, état, population locale et autochtone, privés etc.) ;
- Identification et analyse des accords sous régionaux, internationaux signés par la RCA et leur implication pour le développement du secteur ;
- Identification des axes clés pour la stratégie de développement du secteur ;
- Etablir l'indicateur de développement du secteur.

3. Résultats escomptés

Les résultats attendus à l'issue du processus est la valorisation des filières PFNL à travers la mise à disposition du Gouvernement de :

- Un document de stratégie nationale pour le développement du secteur des PFNL en RCA. Il s'agit ici du résultat de la phase diagnostique. Celui-ci devra être restitué et validé par toutes les parties prenantes ;
- Un document de plan d'actions sur au moins cinq (5) années assorti d'un budget de mise en œuvre. Il s'agit du document final (stratégie nationale et plan d'actions) qui sera également restitué et validé.

4. Approche méthodologique

La formulation de la Stratégie Nationale et l'élaboration du Plan d'Actions en matière des PFNL seront basées sur la planification stratégique qui constitue la feuille de route que se donne le Gouvernement pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Il sera question d'examiner les contextes interne et externe, de faire des projections dans l'avenir et de déterminer les stratégies permettant de concrétiser la mission et la vision.

La planification stratégique est le point de départ du cycle de gestion axée sur les résultats et l'une de ses composantes majeures. Le cycle de gestion axée sur les résultats est un processus continu qu'on (organe, institution, projet, etc.) utilise pour :

- Planifier les objectifs à atteindre ;
- Réaliser ces objectifs par la mise en œuvre du plan stratégique ;
- Rendre compte de l'atteinte des résultats ;
- Améliorer en vue d'assurer l'adéquation entre les priorités établies et les attentes des acteurs.

La planification stratégique repose sur une approche participative impliquant les acteurs clés du secteur PFNL (Institutions, ONG, OSC et surtout toutes les personnes ressources fortement impliquées). Elle permettra :

- D'obtenir une vue complète et détaillée de la situation ;
- De disposer d'une liste des activités à réaliser avec leur enchaînement précis ;
- De distribuer la charge des ressources ou des moyens alloués ;
- De décomposer les projets en sous-ensembles plus simples.

Cette démarche requiert du temps, de la rigueur et de la volonté, mais il s'agit d'un facteur de succès. La planification sert notamment à :

- Asseoir le projet sur une base solide ;
- Organiser les activités afin qu'elles soient conformes aux priorités ;
- Établir les points de référence permettant de mesurer les progrès ;
- Tirer le meilleur profit des ressources humaines, financières, informationnelles et matérielles ;
- Gérer les changements avec plus de souplesse.

5. Éléments de la planification stratégique

Les éléments suivants constitueront la trame de la Stratégie Nationale et Plan d'Actions en matière de PFNL :

a) La Stratégie Nationale

- La vision ;
- La mission ;
- Le contexte / diagnostic/ état des lieux ;
- Les enjeux (énoncés sans verbe) ;
- Les orientations stratégiques.

b) Le Plan d'actions

- Les axes d'intervention (énoncés sans verbe) ;
- Les objectifs de résultats (changements précis et mesurables = résultats) ;
- Les indicateurs de performance (significatifs, mesurables, stratégique) ;
- Le tableau synoptique ;
- La contribution aux priorités.

6. Etapes à suivre

Le processus de la planification stratégique sera mené par une équipe de consultants nationaux avec l'appui de la coordination nationale du projet et sous la supervision du Comité national consultatif. Les étapes suivantes vont constituer la trame des activités à mener:

- Les études documentaires ;
- Les consultations des principaux acteurs ;
- La définition des orientations stratégiques ;
- L'élaboration du plan d'actions ;
- La restitution et la validation ;
- L'approbation ;
- La publication et la diffusion.

Durant tout le processus, le Comité consultatif interviendra pour des orientations stratégiques en vue de le mener à bon terme.

Annexe 5 : Liste des participants

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Téléphone	Email
1	Ngougbia Rosine	RFAED	Membres	75038088	rose-bayogo@yahoo.fr
2	Ouagbao Pierre	Min Environnement et Ecologie	Cadre	75522473	p.ouagbao@yahoo.fr
3	Saraiva Guy Gerard	Min Environnement et Ecologie	Cadre	75033231	gy_saraiva@yahoo.fr
4	Luc Dimanche	Directeur des Forêts	Consultant SNPA PFNL	75503540	dimancheluc@yahoo.fr
5	Apema Max Marcel	Min. Eaux et Forêts	Journaliste	75509634	amaxmarcel@yahoo.fr
6	Passe Sanand Patrice	ONG OCDN/CEFDHAC	Coordonateur	75564702/ 70973129	passesanand@yahoo.fr
7	Mobali Anantole	Min. Eaux et Forêts	C/SSCSGP	75044300	
8	Modompte Philippe		Resp. GPA	70402497	
9	Ndango Yvon	Union Européenne	Resp. Programme Infrastructure/ Développement Durable	75203072	
10	Kossomboi Aimé Roger	Chambre d'Agriculture	Chef de Service appui agriculture	70453643	
11	Koyagazomo Joachim	Min. PME/PMI	Chargé de Mission		joachimkoyag@yahoo.fr
12	Redjehoya Pascal	Min. Eaux et Forêts	Directeur Régional Eaux et Forêts	75058423	p_redjehoya@yahoo.fr
13	Eyenga Josapha	PME/PMI	Commerçantes	75058433	josafa2005@yahoo.fr
14	Ngbakanze Mesmin	Min. Eaux et Forêts	Inspecteur des Eaux/Forêts		ngbakanze777@yahoo.fr
15	Ndangiye Nicolas	Le Confident	Journaliste		nickodaqiye@yahoo.fr
16	Tito Basile	UICN	Point Focal National	75051700	
17	Doungoube Gustave	Min. Environnement et Ecologie	Chargé de Mission/ Point Focal FEM	75503808	
18	Medi Augustin	Min. Eaux et Forêts	Point Focal Adjoint COMIFAC	75761082	
19	Dipapoundji Barthelemy	Min. Eaux et Forêts	Directeur Contentieux	75056176	dipapoundji@yahoo.fr
20	Ngombe Zimongo Serge	MEE	Cadre	75503249	nzsnoel@yahoo.fr
21	Ngaima Honoré	Min. Eaux et Forêts	Chef de Service Répression	70450622	

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Téléphone	Email
22	Apete-Matongo	Min. Plan	Cadre		steve.matongo@minplan-rca.org
23	Molekpo Gilbert	MEE	Service Juridique		molekpo@yahoo.fr
24	Gnomba Joseph	Secteur Privé	IFB	75052100	
25	Lamba Barthelemy	Min. Enseignement Supérieur et Recherche	Consultant SNPA PFNL	75151411	lamba_barth@yahoo.fr
26	Mboua René	Parlement	Député	77314996	
27	Abouka Paul Fidèle	Parlement	Député		
28	Konzi Sarambo Bob Félicien	MEE	Consultant SNPA PFNL	75506500	bkonzi@yahoo.fr
29	Tombet Jules	Min. Eaux et Forêts	PGPRF	75030680	
30	Moussa Daniel	Min. Eaux et Forêts	Expert		danielmoussa@yahoo.fr
31	Waneyombo Bruno Brachka	Min. Eaux et Forêts	Consultant Etude de Base Lobaye	75711905	brunobrachka2005@yahoo.fr
32	Boulala	Min. Enseignement Supérieur et Recherche	CERPHAMETA	75047021	boulala@yahoo.fr
33	Maidou Herve	Min. Eaux et Forêts	Directeur Adjoint PARPAF		herve_maidou@yahoo.fr
34	Zama Edouard	Min. Eaux et Forêts	Chef de Service Herbier		ed_bekoba@yahoo.fr
35	Yandji Etienne	Min. Eaux et Forêts	Cadre	75206456	
36	Sangba Dieu Merci	Télé Centrafrique	Journaliste	75540712	
37	Karamba Michel	Télé Centrafrique	Journaliste	75507663	
38	Sitamon Jerome	ONG MEFP	Coordonateur	75739489	
39	Tinambolo Jean Paul	Lobaye	Peuple Autoctone		
40	Gbatouma André	Lobaye	Peuple Autochtone		
41	Koti Pauline	Lobaye	Peuple Autochtone	70984725	
42	Tayan Abel	Min. Commerce	Directeur de Commerce Extérieur	75041433	
43	Balekouzou Jean Claude	Radio Centrafrique	Journaliste	75544114	
44	Moussa Dieudonné	Radio Centrafrique	Journaliste	75910908	

N°	Nom et Prénom	Institution	Fonction	Téléphone	Email
45	Mohamadou Awal	ONG Association pour le Développement Durable	Coordonateur	75059973	add2008@yahoo.fr
46	Bama Etienne	FAO	Expert	75050851	etiennetournesol@yahoo.fr
47	Yanvela Julien	Min. Eaux et Forêts	DIAF	70859979	yanvela@yahoo.fr
48	Kodayen Arsene	ICRAF	Chercheur	77219866/ 75763969	kodayen@yahoo.fr
49	Feidanga Jérôme	MINACA (Producteur de Miel) Ouham	Coordonateur		
50	Malegolo Valentin	Ministère des Finances	Douanier	75163316	
51	Mbaro Théodore	Min. Eaux et Forêts	Directeur Général	75503009	mbaro2003@yahoo.fr
52	Ngombe Jean Marie	Le Bâtisseur	Journaliste	75060279	
53	Massengue Bertrand	Secteur Privé	SCAD	72500479	massengue29@yahoo.fr
54	Mandimou Saturnin	WWF	Chargé de Programme Forêts		smandimou@wwf.org
55	Finoura Alfred	DR Eaux Forêts Lobaye	Inspecteur des Eaux/Forêts	75546061	alfinoura@yahoo.fr
56	Bia Philomène	ONG/RAFAD-Bata Gbako	Présidente		bata_gbako@yahoo.fr
57	Ngoumbango Emmanuel	Projet PFNL	Consultant Juriste	75508346	emmanuelngoumbango@yahoo.fr
58	Samba Aimé	Min. Eaux et Forêts	SJP	75544450	aimesamba@yahoo.fr
59	Kemanda D.J. Charles	Min. Eaux et Forêts	Chef de Service PEA	72263175	jkemanda@yahoo.fr
60	Follot Mathurin	Min. Eaux et Forêts	Cadre		follotmat@yahoo.fr
61	Selengai Joseph	Min. Eaux et Forêts	Cadre		josephselengai@yahoo.fr
62	Mbayadoum Clément	Min. Eaux et Forêts	Conservateur du Parc Manovo	75057168	leckman@yahoo.fr
63	Goga Emmanuel	Min. Eaux et Forêts	Cadre	75585470	emmanuelgoga@yahoo.fr
64	Sylvie Sekola	ONG FFD	Présidente	75506165	sekolachantal@yahoo.fr
65	Ngoungoussoua J. André	Association Grossiste de Gnetum	Vice président	75030680	

Annexe 6 : Communiqué final de l'atelier de lancement CCN et Comité de Pilotage du Projet GCP/RAF/441/GER du 09 Décembre 2010 dans la salle de Conférence du Ministère des Eaux et Forêts, Bangui, RCA

Le jeudi 09 décembre 2010 s'est tenu dans la salle de conférence du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche L'ATELIER DE MISE EN PLACE DU COMITE CONSULTATIF NATIONAL ET LE COMITE DE PILOTAGE DU PROJET RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE A TRAVERS LES PFNL. Deux interventions ont ponctué cet atelier. Celle du Représentant de la FAO lue par Monsieur Etienne BAMA suivie du discours du Représentant du Ministre en charge des forêts, présenté par son représentant, Monsieur Martin GBAFOLO, Inspecteur Central en matière des Eaux forêts Chasses et Pêche.

Dans son discours, le Représentant de la FAO a mentionné le fait que les forêts de l'espace COMIFAC regorgent un potentiel important de diversité biologique que des produits forestiers non ligneux. La mise en place du présent Comité Consultatif National et le Comité de Pilotage constituera une plate forme d'échange au plan national et servira d'appui au groupe de travail sur la Biodiversité en Afrique centrale. Il a exprimé sa gratitude à l'endroit du gouvernement de la République Centrafricaine pour sa détermination en faveur de la promotion de la gestion durable des forêts et des PFNL comme outils de lutte contre la pauvreté. Il a rappelé la contribution de la FAO dans le cadre d'un appui sous régional au Congo, au Gabon et à la RCA pour le renforcement de la sécurité alimentaire.

Ensuite, le représentant du Ministre a d'abord salué très chaleureusement les participants et remerciant la FAO pour les appuis indéfectibles qu'elle ne cesse d'apporter à la République Centrafricaine dans le cadre du renforcement de la Sécurité alimentaire à travers les PFNL qui en fait est un alternatif de lutte contre la pauvreté qui se concrétise par le présent atelier de la mise en place du CCN.

La séance a été suspendue pour permettre le retrait des officiels et la mise en place du présidium composé de :

- Modérateur : M. Hervé MAÏDOU Chef de Projet Adjoint du PARPAF ;
- Rapporteur : M. Pierre OUANGBAO Cadre du Ministère de l'Environnement et de l'Ecologie, Assistant du Point Focal Convention sur la Biodiversité ;
- 2^{ième} Rapporteur : M. Barthélemy DIPAPOUNDJI Directeur des Affaires Juridiques et du contentieux au MEFCP.

Selon le programme initialement prévu, il a été procédé à :

- La présentation du Bureau du Présidium et des participants ;
- L'adoption du programme présenté par le Facilitateur.

Les activités de l'Atelier proprement dites se sont déroulées en trois phases :

- Les différentes présentations concernant le projet GCP/RAF/441/GER ;
- La présentation des démarches d'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action PFNL et celle d'internalisation des Directives sous-régionales sur les PFNL ;

- La mise en place du Comité Consultatif National et la définition de la feuille de route.

S'agissant des différentes présentations, elles se déclinent ainsi :

- Présentation du PTA 2010 et son état d'avancement ;
- Présentation des objectifs, résultats attendus et les indicateurs du Projet ;
- Attentes et engagements du gouvernement concernant le projet ;
- Présentation de la démarche préconisée pour l'internalisation des Directives sous-régionales sur les PFNL végétaux aux autorités du Pays ;
- Présentation des stratégies d'élaboration de la Stratégie National et Plan d'Action en matière de PFNL ;
- Présentation et mise en place du Comité Consultatif National.

Ouvrant les débats, le Modérateur a repris la parole pour faire un tour sur les différentes présentations faites respectivement par le Coordonnateur national du Projet FAO/PFNL, le Consultant juriste et le Responsable du groupe des consultants chargé de l'élaboration de la Stratégie.

Concernant la mise en place du Comité Consultatif National (CCN), le Coordonnateur national du projet a fait une brève présentation des termes de référence dont le contenu porte sur l'objectif et le contexte du CCN, avant de procéder à la mise en place effective de cet organe dont la composition suivante a été validée :

- Présidence : MEFCP ;
- Vice-présidence : Ministère PME/PMI ;
- Secrétariat Technique : Coordination FAO/PFNL et société civile ;

Les membres Statutaires

- COMIFAC ;
- Eaux et Forêts ;
- Conseil Economique et social ;
- Environnement ;
- Plan ;
- Agriculture ;
- Santé ;
- Communication ;
- Transport ;
- PME/PMI ;
- Commerce ;
- Administration du territoire ;
- Défense Nationale ;
- Parlement ;
- Finances ;

- Tourisme ;
- Université ;
- Institutions de recherche ;
- Chambres consulaires ;
- Secteur Privé ;
- Populations locales et autochtones ;
- Partenaires au développement : AFD, WWF, UICN, GTZ, observateurs ;
- Société civile.

A la fin des débats, des recommandations ci-après ont été formulées :

- Formaliser par un Arrêté ministériel le Comité de pilotage du Projet et le Comité National consultatif sur les produits forestiers non ligneux (PFNL) ;
- Prendre en compte, dans le cadre de la revue de la politique, tous les textes légaux et réglementaires relatifs au développement des PME/PMI.

Fait à Bangui le 09 Décembre 2010

Les participants

Annexe 7 : Présentations

Etat de la mise en œuvre du Plan de travail annuel 2010

(Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonnateur National du Projet)



Atelier de lancement



Projet GCP/RAF/441/GER « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

**PLAN DE TRAVAIL ANNUEL 2010
COORDINATION NATIONALE (RCA)**



09/12/2010
1

ECHELLE D'INTERVENTION

Nationale:

- Elaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour les PFNL;
- Intégration des Directives Sous Régionales en matière de PFNL dans la Loi Nationale;
- Soutien à la formulation et la revue de politiques sur un mode participatif et transparent pour améliorer les conditions en faveur de l'établissement et du soutien des PME-FPNL.

Locale ou Communauté à la base: l'Ouham et Lobaye:

- Renforcement des capacités des entrepreneurs et autres acteurs locaux sur les sites pilotes ;
- Consolidation des outils et procédures pour une utilisation durable des PFNL sur les sites pilotes.

09/12/2010
2

Activités 2.1 et 2.2

Activité et sous -activités	Indicateur
Objectif 1: Améliorer le cadre légal du secteur PFNL en vue d'assurer l'utilisation durable de ces produits et améliorer les conditions de vie des populations	
Résultat 2.1.:cadre juridique favorable mis en place (basé sur les directives sous-régionales lois modèles) adhérant aux principes de droit à l'alimentation	
Activité 2.1 : soutenir l'intégration des directives régionales sur les PFNL dans la législation nationale	Un Consultant Juriste est recruté pour huit mois mi-novembre 2010: Ngombango Melvis (Formation sur le DD)
2.1.1.Faciliter l'élaboration de la législation provisoires au niveau national avec leurs textes d'application correspondant basé sur les directives régionales de la COMIFAC.	Cadre législatif provisoire disponible intégrant les directives régionales de la COMIFAC

09/12/2010
3

Sous activité 2.1.1

a) Validation de la stratégie élaborée par la coordination régionale	
b) Présentation de la stratégie aux autorités locales	
c) Elaboration du TDR	
d) Appel à candidature et identification du Consultant	
e) Identification de tous les acteurs impliqués dans le secteur PFNL	
f) Collecte et analyse de tous les documents légaux traitant la question sur les PFNL	Rapport en cours d'élaboration
g) Elaboration du document de vulgarisation de la loi sur les PFNL	Fin décembre
h) Multiplication et diffusion du document à tous les acteurs	Les acteurs clés sont informés et ont présenté leur point de vue
i) Organisation des réunions de concertation	Tous les acteurs clés participent
j) Recueil des avis et attentes et élaboration d'un draft pour l'amélioration de la loi sur les PFNL	Draft de la loi sur les PFNL disponible en fin 2010
k) Organiser une réunion de restitution et de validation de la proposition de loi sur les PFNL	Le Draft est validé par l'ensemble des acteurs
l) Soumission de la proposition de loi sur les PFNL aux gouvernements	Cadre légal validé par le gouvernement (cf Assemblée Nationale)

09/12/2010
4

2.1.2. Faciliter l'incorporation des principes de la sécurité alimentaire et du droit à l'alimentaire dans les législations forestières nationales.	
Résultat: Programmes forestiers nationaux et plans de développement mis en place qui soutiennent les PFNL pour réduire la pauvreté- soutenir les moyens d'existence	
Activités 2.2. Soutenir la formulation et revue des politiques nationales	Trois consultants sont recrutés en novembre 2010 : Lamba: Socio-économiste Konzal Saramba: Consultant Principal Dimanche: Technique de gestion durable des PFNL
2.2.1. Faire une revue des politiques et programmes liés aux PFNL et questions relatives aux aliments provenant des Forêts, de la sécurité alimentaire et du droit à l'alimentation	Revue de politiques et programmes disponibles relatives aux droits et sécurité alimentaire disponible et valide par les parties prenantes
a) Collecter et analyser des documents de politiques qui régissent la gestion des forêts et faire les recommandations y relatives.	Le rapport d'analyse disponible
b) Organiser des séances de restitution au niveau des experts et des décideurs	Rapport de lecture disponible et intégré au document existant Les décideurs sont informés des forces et faiblesse et la politique nationale relatif au PFNL

09/12/2010
5

c) Adopter les termes de référence et mettre en place de l'équipe chargée de l'élaboration de la stratégie (Recrutement des consultant)	Une équipe pluridisciplinaire mise en place
e) Réaliser des études durant la phase diagnostique	Diagnostic réalisé dans les différents écosystèmes de la RCA
f) Restituer et valider la phase diagnostique	Les résultats du diagnostic est validé au niveau local
g) Organiser une mission de supervision CNP, PFN	
h) Elaborer des termes de référence pour la seconde phase d'élaboration de la SNPA (la stratégie et plan d'action)	TDR
i) Elaborer de la stratégie nationale et plan d'action	
j) Restituer et valider la stratégie Nationale et Plan d'Action PFNL	SNPA validé par les acteurs au plus tard novembre 2010
k) Soumettre la stratégie au Gouvernement	La SNPA-PFNL validé par le gouvernement en fin 2010

09/12/2010
6

2.2.2 Elaborer la stratégie nationale sur les PFNL (Gabon et RCA)	SNPA disponible
a) Informer les autorités du pays sur l'élaboration de la stratégie (coordinations nationales, coordination régionale)	Au moins le cabinet du Ministre des Eaux et Forêts et de l'Environnement sont informés
b) Elaborer des termes de référence pour la première phase (phase diagnostique)	TDR disponible
c) Adopter les termes de référence et mise en place de l'équipe chargée de l'élaboration de la stratégie (Recrutement des consultant)	Une équipe pluridisciplinaire mise en place
d) Réalisation des études durant la phase diagnostique	Diagnostic réalisé dans les différents écosystèmes de la RCA
e) Restitution et validation de la phase diagnostique	Les résultats du diagnostic est validé au niveau local
f) Mission de supervision CNP, PFN	
g) Elaboration des termes de référence pour la seconde phase d'élaboration de la SNPA (la stratégie et plan d'action)	TDR
h) Elaboration de la stratégie nationale et plan d'action	
i) Restitution et validation de la stratégie Nationale et Plan d'Action PFNL	SNPA validé par les acteurs
j) Soumission de la stratégie au Gouvernement	La SNPA-PFNL validé par le gouvernement

09/12/2010 7

2.3.1 Réaliser les études de base socioéconomique sur les sites pilotes (étude filière, PME-PFNL, fourniture, collecte, conditionnement, marché)	Les indicateurs de base sont identifiés pour suivre l'impact du Projet sur les sites pilotes (Etude de base réalisé pour la Lobaye , Non réalisé pour l'Ouham) Contraintes: Moyen roulant non disponible
3. Gestion du Projet	
a. Organiser un atelier de lancement du Projet	Les parties prenantes y compris les décideurs sont informés des objectifs et résultats attendus du projet (28 Avril 2010)
b. Organiser une réunion du Comité de Pilotage du Projet et CCN	Un atelier organiser et le rapport disponible (Tenu du Comité de Pilotage et CCN)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

09/12/2010 8

**Objectifs, Résultats attendus et activités
du Projet GCP/RAF/441/GER (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI,
Coordonnateur National du Projet)**



RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE À TRAVERS LA GESTION DURABLE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX
PAR: BRUNO BOKOTO DE SEMBOLI
CNP

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

Site du Projet



- Projet : Congo, RCA et Gabon;
- Projet: Cameroun, RD Congo

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

Problème à résoudre

- Les droits fonciers et la législation gouvernant l'exploitation commerciale des PFNL sont inadéquats ou n'existent pas.
- Le potentiel des communautés dépendant des ressources forestières pour une meilleure gestion durable et les capacités des agences gouvernementales à apporter un soutien restent limitées.
- Le potentiel pour accroître la production et l'utilisation durable équitable au niveau social des aliments, des biens et services forestiers reste inchangé en raison du manque d'information de base et de connaissances techniques.

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

Objectif du Projet

- Le projet contribuera à atteindre les principaux objectifs à long terme suivants:
 - a) une meilleure conservation et gestion des ressources en PFNL par le biais d'une participation active et la responsabilisation des parties prenantes grâce à l'application d'un cadre juridique amélioré;
 - b) les moyens d'existence et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, sont accrus grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement.

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

LIENS DU PROJET AVEC LES OMD

Objectif 1: éradiquer la pauvreté extrême et la faim;

Objectif 3: promouvoir l'égalité des genres et donner plus de pouvoir aux femmes;

Objectif 7: assurer la durabilité environnementale;

Objectif 8: développer un partenariat international/régional pour le développement.

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

RESULTATS ATTENDUS
Niveau régional – pays COMIFAC

Résultat 1: Élaboration d'un concept de gestion durable des forêts (GDF) basé sur les droits de l'homme et intégrant le droit d'usage commercial pour les PFNL

Résultat 1.2
Les principaux acteurs forestiers sont informés, sensibilisés, formés sur le concept de GDF et l'importance des PFNL

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

Résultat 1, Activité 1.2

Résultat 1.2:

Principaux acteurs (personnel du Secrétariat exécutif de la COMIFAC, des agences gouvernementales appropriées, membres des associations et ONG) sont informés/ sensibilisés/ formés et connaissent le concept et l'importance des PFNL.

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

7

Résultat 2 au niveau National

Résultat 2: Les communautés et les ménages sur les sites pilotes sont engagés dans une gestion durable des PFNL

Résultat 2.1:

Mise en place de cadre juridique qui favorise le droit à l'alimentation et la sécurité alimentaire

Résultat 2.2:

Mise en place des programmes forestiers nationaux et plans de développement en appui aux PFNL pour réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

8

RÉSULTAT 2: LES COMMUNAUTÉS ET LES MÉNAGES SUR LES SITES PILOTE SONT ENGAGÉS DANS UNE GESTION DURABLE DES PFNL

Résultat 2.3:

Développement d'outils/procédures de gestion participative en faveur des communautés pour une utilisation durable des PFNL sur les sites pilotes

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

9

Résultat 2: Les communautés et les ménages sur les sites pilote sont engagés dans une gestion durable des PFNL

Résultat 2.4:

Capacités institutionnelles des institutions forestières et des communautés dépendant des forêts renforcées pour gérer et utiliser leurs forêts et ressources ligneuses de manière durable et profitable.

Merci pour votre attention!

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

10

Engagements et attentes du gouvernement de la RCA (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonnateur National du Projet)



Atelier de lancement

RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE À TRAVERS LA GESTION DURABLE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

ENGAGEMENTS ET ATTENTES DU GOUVERNEMENT CENTRAFRICAIN

ABEL ALAFEI
POINT FOCAL PFNL

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

09/12/2010 1

Gouvernement RCA

Engagement du Gouvernement centrafricain:

- Mise en œuvre du DSRP dans le pilier 3 '*rebâtir et diversifier l'économie par la valorisation des RN*' à travers le projet GCP/RAF/441/GER;
- Promotion de la gestion durable des forêts par la promulgation du nouveau Code Forestier qui intègre les PFNL, la forêt communautaire et la gestion participative

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

09/12/2010 2

Engagement de la RCA

L'axe prioritaire de la politique du Gouvernement dans ce processus se traduira par la mise en oeuvre des programmes et projets impliquant les différentes couches de la population:

- la gestion rationnelle de l'environnement (ressources fauniques et floristiques), source importante de bien-être pour les populations les plus pauvres, mais aussi pour la sécurité économique et sociale des populations, et écologique de toute l'humanité.



Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

09/12/2010 3

Engagement RCA

- Contribuer à la mise en place des structures d'autopromotion des activités génératrices de revenus et de fournir un encadrement aux entreprises, et de développer des secteurs d'activités à fort potentiel d'emploi et de main-d'oeuvre liés aux PFNL
- Les conditions de vie et le niveau de sécurité alimentaire des ménages dépendants des forêts, en particulier des groupes les plus vulnérables, sont accrus grâce à la réalisation des principes du droit à l'alimentation et au développement de petites entreprises viables économiquement.

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

09/12/2010 4

ENGAGEMENT DE LA RCA

- Nomination d'un cadre PFN
- Mise a disposition d'un bureau
- Identification des sites pilotes : Région 1, 3

Critère:

- Ressources: Disponibilité des PFNL source potentielle pour la promotion des PME-PFNL;
- Organisation de la filière PFNL (de nos jours informel);
- Existence de base de données sur les PFNL par certains des Projets financé par les partenaires au développement du Ministère (GTZ, ECOFAC...)

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

09/12/2010 5

Zones d'intervention



Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

09/12/2010 6

ATTENTES DE LA RCA

- La mise en œuvre effective du projet;
- L'implication des communautés de base dès la première année par le renforcement des capacités (Formation, appui technique, financier, organisation des circuits de commercialisation);
- A la fin du Projet un transfert de compétence est réalisé;
- la durée du Projet trop courte par rapport aux résultats attendus.

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

7

CONTACT

Chargé de Mission Forêt: Yves YALIBANDA
Bangui, RCA

Merci pour votre attention!

09/12/2010

Projet « Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux »

8

Stratégie d'internalisation des Directives sous-régionales sur les PFNL dans la loi nationale (Par Melvis Emmanuel NGOUMBANGO, Consultant Juriste)



PLAN

Première partie

- Présentation succincte des « Directives sous-régionales relatives à la gestion durable des PFNL d'origine végétale en Afrique Centrale »

Deuxième partie

- Stratégie pour l'intégration des Directives PFNL au Congo, Gabon et RCA

Présentation des Directives PFNL (1/7) Historique de l'élaboration des Directives

- Des études ont montré l'importance du cadre légal pour la valorisation du plein potentiel socio-économique du secteur PFNL
- Le projet GCP/RAF/398/GER a analysé ce cadre au niveau national et sous-régional
- Organisation d'un atelier sous-régional sur le cadre: Mise en place d'un Groupe de Travail pour l'élaboration des Directives PFNL/«D»

Présentation des Directives PFNL (2/7) Historique de l'élaboration des Directives

- Organisation par la COMIFAC-FAO avec l'appui financier de la GTZ de l'atelier de validation des « D » (Douala 05-07 nov 2007)
- Adoption des « D » par les experts de la sous-région (CEFDHAC-Libreville, 20-22 nov 07) et réunion préparatoire Conseil Ministre (Mongomo, 14 janv 2008)
- Adoption des « D » par la COMIFAC (Brazzaville, 26-27 oct 2008)

- Grande biodiversité en Afrique Centrale y compris les PFNL.
- L'intérêt accordé aux PFNL vue leur importance remarquable.
- Forêts menacées malgré leur importance.
- Engagement des Chefs d'Etat d'Afrique centrale à la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers de la sous-région.
- Contribution des « D » au Plan de Convergence de la COMIFAC.
- Objectif : Chaque pays de la COMIFAC dispose d'un cadre politique, légal, fiscal et institutionnel approprié des PFNL.

Présentation des Directives PFNL (4/7) Contenu

Parties	Sujets	Description
1. Dispositions générales	Objet	Propose les bases communes pour une prise en compte des PFNL par les politiques
	Destinataires	Etats parties au Traité de la COMIFAC
	Définitions/ plusieurs	PFNL: PF spontanés d'origine végétale autres que le bois d'œuvre
	Principes de Gestion durable des PFNL	Biodiversité, sécurité alimentaire et droit à l'alimentation, pauvreté, économie, etc.
2. Accès aux PFNL	Partage bénéfices	Juste et équitable, redistribution
	Types droits d'accès	Droit d'usage, Titre d'exploitation, Convention gestion

Présentation des Directives PFNL (5/7)

Contenu

Parties	Sujets	Description
3. Filières des PFNL	Prélèvement/stockage	· l'autorité définit ou renforce les normes
	Transport,	· Etat, en accord S/R contrôle forestier
	Transformation,	· Etat, inciter la transformation locale
4. Dispositions fiscales	Commercialisation	· Etat, règles pour PFNL bruts, transformés
	Taxation	Vulnérabilité, importance économique, promotion des essences peu utilisées
	Financement PFNL	Etat, inventaire, régénération et promotion

Présentation des Directives PFNL (6/7)

Contenu

Parties	Sujets	Description
5. Infractions et sanctions	Infractions	Attention particulière aux PFNL menacés
	Sanctions	Dissuader la violation des règles de gestion durable des PFNL
6. Dispositions institutionnelles et finales	Contrôle et suivi	Dispositif de contrôle et de suivi, dotation des connaissances et moyens nécessaires
	Dis institutionnelles	Clarifier les domaines d'intervention
	St professionnelles	Appui à l'organisation des Struc prof
Renf des capacités	Statistiques	Connaissance législation sur les PFNL, tech inventaire, prélév, conservat, trans,...
	Mise en œuvre des « D »	Collecte, utilisation et vulgarisation
		Etats sont invités à utiliser les présentes « D », élaborer ou renf un cadre juridique, institutionnel et fiscal approprié des PFNL

Présentation des Directives PFNL (7/7)

- « D »: Mesures spécifiques de référence pour la gestion durable des PFNL adaptables au contexte de chaque Etat
- Lors de l'adoption de ces « D » par la COMIFAC, les Ministres ont invité les Etats membres à intégrer les dispositions de ces « D » dans leurs législations et réglementations forestières
- Ils ont encouragé les partenaires au développement, notamment la FAO à poursuivre leurs appuis pour la mise en œuvre de ces « D » au sein des Etats

INTEGRATION DES DIRECTIVES PFNL (1/5)

STRATEGIE POUR L'INTEGRATION DES DIRECTIVES SOUS-REGIONALES DES PFNL AU CONGO, GABON ET RCA

Processus participatif intégrant tous les acteurs impliqués dans les filières des PFNL

Début: Présenter la stratégie à aux institutions impliquées dans la gestion forestière de chaque pays

INTEGRATION DES DIRECTIVES PFNL (2/5)

Etape 1: novembre 2010

Identification et sensibilisation des acteurs

(populations locales, opérateurs économiques, associations, GIC, ONG locales, radios communautaires, procureurs de la république, sous-préfets, gendarmes, policiers, forestiers, douaniers, les acteurs du ministère en charge des forêts et des autres ministères) sur la maîtrise de la loi sur les PFNL

Etape 2: novembre 2010

Collecter tous les textes légaux et réglementaires régissant la gestion (exploitation, utilisation et commercialisation) des PFNL

INTEGRATION DES DIRECTIVES PFNL (3/5)

Etape 3: Décembre 2010

Elaborer et valider le document de vulgarisation de la loi sur les PFNL ainsi que les Directives PFNL de la COMIFAC

Etape 4: Janvier 2011

Distribuer ce document aux différents acteurs

INTEGRATION DES DIRECTIVES PFNL (4/5)

Etape 5: Février –mars 2011

Organiser des réunions de concertation avec les acteurs ainsi que des émissions médiatiques sur l'amélioration du cadre légal des PFNL en s'inspirant des Directives COMIFAC

Etape 6: Avril 2011

Consolider les suggestions issues des différents acteurs sous forme de proposition d'amélioration de la loi sur les PFNL à faire au ministère en charge des forêts

Etape 7: Mai 2011 Soumission de la proposition de textes législatifs sur les PFNL au gouvernement

INTEGRATION DES DIRECTIVES PFNL (5/5)

REMARQUE

Ces étapes rentrent déjà dans la création des conditions propices à la mise en œuvre de de la stratégie et plan d'actions national pour le développement du secteur des PFNL en République du Centrafricaine (axe 2)

Elles s'inspirent aussi du processus en cours au Cameroun dans le cadre de la relecture de la politique forestière menée par le projet GCP/RAF/408/EC

Elles devront intégrer également les directives sur le droit à l'alimentation



Merci pour votre attention!

Processus de l'élaboration de la Stratégie Nationale et Plan d'Action pour le développement du secteur PFNL en RCA
 (Par Félicien Bob KONZI SARAMBO, Consultant Principal en charge de la SNPA-PFNL)

09/12/2010

PROJET GCP/RAF/441/GER
RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE EN AFRIQUE CENTRALE À TRAVERS LA GESTION DURABLE DES PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX

PROCESSUS D'ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE NATIONALE ET PLAN D'ACTIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR PRODUITS FORESTIERS NON LIGNEUX (PFNL) EN RCA



1

Projet - Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux -

QU'EST CE QU'UNE STRATÉGIE NATIONALE

Liste des lignes d'action prioritaire pour le développement durable d'un secteur (PFNL):

- ✘ Négociés par les parties prenantes (Etat, privés, communautés à la base);
- ✘ Contenu : analyse de la situation, vision à long terme, axes prioritaires définis
- ✘ Résultat : amélioration des moyens d'existence des acteurs
- ✘ Suivi à travers les indicateurs établis de DD

2

Projet - Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux -

FORME DE LA STRATÉGIE PFNL

- ✘ Document écrit comprenant :
 - Les orientations stratégiques
 - Engagement (Gouvernement, Partenaires au développement, et autres acteurs);
 - Suivi par des réformes (institutionnelles, légales, EIC...)



3

Projet - Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux -

PROCESSUS DE FORMULATION D'UNE STRATÉGIE (COMMENT?)

- ✘ Identifier les acteurs clés et pour leur implication dans le processus, pourquoi et comment? (participation):
 - + Les écouter et les aider à s'exprimer (Facilitation);
 - + Les impliquer dans les négociations et la recherche de compromis (Modération);

4

Projet - Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux -

PROCESSUS DE FORMULATION DE LA STRATÉGIE (POURQUOI?)

- ✘ Mobilisation des parties prenantes afin d'arriver à:
 - + Vision commune négociées des priorités;
 - + Responsabilisation des acteurs du secteurs PFNL

5

Projet - Renforcement de la sécurité alimentaire en Afrique Centrale à travers la gestion durable des produits forestiers non ligneux -

POUR QUOI FAIRE ? LES FINALITÉS

- ✘ Préparation d'un document fixant la stratégie de développement du secteur PFNL, qui doit:
 - Être validé par les parties prenantes;
 - Approuver par le gouvernement;
 - Servir à toutes les réglementations, incitations durables (écologique, sociale, économique), formations, Transfert de technologie, Renforcement des capacités, etc.;
 - Clarifier l'aide internationale pour le secteur PFNL

6

ETAPES PRÉVUS DANS LA PRATIQUE POUR LA RCA

- i. États des lieux du secteurs PFNL (Consultant, CCN)
- ii. Définition des priorités nationales avec tous les acteurs (atelier de consultation);
- iii. Préparation d'un document d'orientation, soumission et validation et par les acteurs;
- iv. Finalisation de document puis soumission au gouvernement pour approbation

7

CONSULTANTS: RÔLE ET EMPLOI

- ✘ Collecter, traiter les informations issues de la bibliographie, des interviews, des réunions, ateliers...;
- ✘ Modérer et faciliter la validation rapports lors des ateliers avec les acteurs
- ✘ Expliquer aux participants, garder une vision distante, écouter, interroger

8

CCN: ROLE

- ✘ Quels résultats vise-t-on d'ici 5-10 ans;
- ✘ Quelles lignes directrices doit-on suivre pour atteindre les différents objectifs (Une dizaine)?
- ✘ Quelles sont les actions possibles? (Liste)
- ✘ Quelles sont les obstacles et potentialité pour atteindre ces objectifs?
- ✘ Quelles sont les priorités?

9

PRIORITES

- ✘ Gestion durable des PFNL
- ✘ Développement des marchés et filières
- ✘ Renforcement des capacités
- ✘ Partenariat/ Recherche développement
- ✘ Cadre légal et institutionnel

MERCI POUR VOTRE BIEN AIMBLE ATTENTION

SINGUILA NA ALA KWE

10

Termes de référence du Comité Consultatif National et sa mise en place (Par Bruno BOKOTO DE SEMBOLI, Coordonnateur National du Projet)

TDR Comité Consultatif National
Bruno Bokoto De Semboli

Objectif du CCN

- Appuyer les activités du sous-groupe de travail sur les PFNL en Afrique centrale au sein du COMIFAC en échangeant sur les aspect de la meilleure valorisation

Contexte

- Importance socio-économique des PFNL (Majeur partie des populations de la RCA)
- Valorisation des PFNL comme une alternative à la lutte contre la pauvreté: (Mbetid, 2005)
collecteur grossiste gagne 50000 FCFA/1 sem
- **Collectrice détaillante de karité 47000 FCFA/2 sem**

Contraintes:

- Classification complexe
- Cadre légal, politique, institutionnel inapproprié
- Filière informelle
- Pas de financement des PME-PFNL
- Insuffisance d'information sur les marchés
- Besoin de renforcement des capacités

Membre du CCN

- Etats: Eaux et Forêts, Environnement, Plan, Agriculture, PME-PMI, Commerce, Sécurité Publique, Parlement, Finance..
- Partenaires au développement: AFD, WWF, UICN, UE
- Sociétés civiles
- Représentants des concessions forestières;
- Commerçants, producteurs, populations locales et autochtones

TACHES DU CCN

- Faire des suggestion au SGT-PFNL/COMIFAC
- Faciliter une meilleure prise en compte des PFNL dans les politique PSFE/DSRP;
- Cadre d'échanges d'expériences et de partage de diffusion des résultats de recherche (Plate forme nationale multi acteur)
- Appuyer l'administration en charge des forêts à prendre en compte les PFNL dans ses politiques, cadres juridiques pour le développement de la filière;

Organisation du CCN

- Présidence: Min Eaux et Forêts
- Vice Présidence: PME-PMI,
- Secrétariat Technique: coordination FAO PFNL
- Membres Statutaires: Eaux et Forêts, CES, Environnement, Plan, Agriculture, Santé, Communication, PME-PMI, Transport,
- Commerce, Administration du Territoire , Défense, Parlement, Finance, Université, Tourisme, Chambres consulaires..
- Secteur privé
- Populations locales et autochtones
- Partenaires au développement: AFD, WWF, UICN, UE
- Sociétés civiles